



Document à nous retourner avec votre chèque ou virement. A la fin de la collecte, un justificatif de versement vous sera adressé, à produire aux services fiscaux.

Merci de retourner ce document, accompagné de votre chèque de versement ou du récépissé de votre virement aux coordonnées suivantes :

IBAN : FR 54 3000 2004 0500 0000 9570 V79 :

- par e-mail à : **contact@esve-paris.com**, ou
- par courrier à :

Ecole Supérieure de Vente et d'Exportation (E.S.V.E.) 7, avenue des Chasseurs, 75017 Paris

votre versement : 13 % de la taxe d'apprentissage, à l'ordre de l'ESVE

VOTRE ENTREPRISE

SIRET :

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Nom/prénom du responsable * : Fonction :

Tél. : | | |

E-mail :

Masse salariale 2020 = x 0,0884 % (0,68 % x 13 %) = euros

Montant Taxe versé = Versement libératoire à payer à l'ESVE _ UAI 0753396 J : euros

Comment calculer votre Taxe :

Masse salariale Brute 2020 (DSN Base Sécurité Sociale) x 0,0884 % soit (0,68 x 13 %)

- si vous avez eu au moins un apprenti en cours d'année et que la MS est inférieure à 110 528 € : alors, pas de déclaration à faire

- pour les entreprises du BTP, majorer la MS de 11,5 % au titre des indemnités de congés payés

IBAN de l'ESVE : FR 54 3000 2004 0500 0000 9570 V79

Information supplémentaire que vous souhaitez nous communiquer :

Fait à

Signature et cachet de l'entreprise

le.....:

*** Important ! Ce document nous permet d'enregistrer votre versement et de vous délivrer un reçu. Versement pour le 31 mai 2021 au plus tard.**

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE VENTE ET D'EXPORTATION (ESVE)
ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPÉRIEUR

7, avenue des Chasseurs - 75017 Paris - Tél : 01 88 32 53 83 • E-mail : contact@esve-paris.com • www.esve-paris.com
Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - Siret : 340 011 592 00052 • APE : 8559B • FP : 11 75 55050 75